

CIRCUIT DE LA POINTE GIEGN

ACCÈS ROUTIER : 70 km
Depuis Nice (aéroport), remonter la vallée du Var par la M 6202 jusqu'à Plan du Var, puis la vallée de la Vésubie (M 2565) et la suivre jusqu'à St Martin Vésubie. Continuer par la M 89 jusqu'au lac du Boréon puis s'engager sur la route qui mène au col de Salèse (autorisation indispensable pour s'y garer).

Cette randonnée sportive sur les arêtes du Giegn vous amènera à sa pointe culminante située à 2 888 m et vous fera découvrir tous les sommets des massifs du Mercantour et de l'Argentera, ainsi que ceux du Queyras et des Écrins par beau temps.

- Sur les pentes du Giegn vous aurez une vue splendide sur le lac Nègre, le lac inférieur des Bresses et le lac Graveirette, avec en arrière plan, les lacs de Frémamorte dominés par les cimes de Rogué et de Frémamorte.

- A la Pointe Giegn, vous admirerez, au nord, le lac du Claus surplombé par la chaîne italienne du massif de Valrossa avec en arrière plan le Mont Viso, et à l'ouest, en contrebas, au pied de la combe du Giegn, le lac Scluos et le hameau de Mollières.

ITINÉRAIRE

Du col de Salèse (2 031 m - b.436), descendre 400 m environ sur la piste, puis prendre à droite

(b.268) le chemin du lac Nègre.

A la balise 269 (2050 m), laisser le sentier du lac Nègre et continuer sur la piste pour monter au lac Graveirette (2 239 m).

Du lac, se diriger hors sentier vers la raide pente herbeuse et la gravir jusqu'à la Pointe Colombrons (2 593 m). Ensuite, remonter la crête de Colombrons (arête sud-ouest du Giegn), dans les blocs de pierres jusqu'à la Pointe Giegn (2 888 m).

Pour redescendre, revenir quelques mètres sur ses pas et prendre à gauche l'arête est-sud-est du Giegn, en descendant une sente intermittente en alternance avec pierrier et blocs de pierres jusqu'au lac Nègre (2360 m).

Du lac, suivre le sentier qui nous amène au col de Salèse (b.270, 269, 268 et 436), puis au parking.



CARACTERISTIQUES DE L'ITINÉRAIRE

Montée : + 920 m

Descente : - 920 m

Durée : 6 h 00

Difficulté : rando sportive.

Période conseillée : juin à novembre.

Réglementation :

Parc national du Mercantour

CARTOGRAPHIE

"Moyenne Tinée"
TOP 25 n° 3641 ET
1:25.000e

